



## Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD  
LIMOUSIN

Prefecture

PÉRIGORD LIMOUSIN

2026-2-14

01/03/2026 - 20260312-2026\_2\_14-DE  
Rég. COMMUNAUTÉ / 2026

Séance du 12 mars 2026

Département de la  
DORDOGNE

Arrondissement de  
NONTRON

**Président :** Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
ST ROMAIN ET ST CLEMENT

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
26/02/2026

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 36  
Pouvoirs : 0

### **Etaient présent(e)s**

**Mesdames :** CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, DESGRAUPES Maryline (suppléante de DEMARTHON Patrick), ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

**Messieurs :** AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, DUSSUTOUR Bernard, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard,

**Absents ou excusés :** DEMARTHON Patrick (remplacé par sa suppléante DESGRAUPES Maryline), COUTURIER Pierre-Yves (absent), - LARRIEUX Isabelle (absente),

Mme. Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance.

### **Règlement Budgétaire et Financier (RBF) – mise à jour**

Monsieur le Président rappelle au Conseil de communauté sa délibération du 21/09/2023 concernant la mise en place de la nomenclature M57 pour le Budget principal et les budgets annexes (sauf le BA REOMI) à compter du 01/01/2024 et sa délibération du 04/04/2024 mettant en place le Règlement Budgétaire et Financier (RBF), obligation, pour toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants.

Depuis la mise en place de ce règlement, certaines sont à apporter :

- Suppression du budget annexe bâtiment,
- Ajout de 2 budgets annexe de ZAE (ZAE Marimonts et ZAE Fougères)

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **VALIDE la modification du règlement budgétaire et financier de la Communauté de communes Périgord-Limousin joint en annexe**
- **AUTORISE le Président ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.**

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Prefecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026  
Le Président,

Michel AUGEIX

